

Ammann et Yanmar décident d'une coopération nouvelle

Ammann, leader mondial dans le secteur des postes d'enrobage et des produits de construction routière poursuit le recentrage de ses activités autour de la construction de routes.

Yanmar, qui est dans le monde l'un des principaux concepteurs et constructeurs de moteurs diesel pour des applications marine et terrestre, les machines agricoles, les machines de construction et les systèmes d'énergie, devient constructeur autonome de mini-pelles à St-Dizier (France).

Les deux partenaires de la joint-venture restent toutefois liés sur certains marchés après leur séparation.

Ammann et Yanmar peuvent se prévaloir d'une fructueuse collaboration pendant plus de 20 ans. Le recentrage sur le métier de base des deux entreprises correspond aux nécessités du marché apparues ces dernières années.

En 1988, Ammann et Yanmar ont décidé de construire des mini-pelles en commun. Les deux partenaires se connaissaient du fait de leurs relations commerciales nées en 1979 : Ammann vendait des mini-pelles en Suisse, en Allemagne et en France. Une production européenne commune constituait une réponse aux menaces anti-dumping des concurrents européens. L'attrait du produit pour les marchés naissants en Europe donnait à Ammann un intérêt supplémentaire pour développer son réseau de concessionnaires sur toute l'Europe.

En 1989, la joint venture Ammann-Yanmar était constituée. L'usine de Saint-Dizier (Champagne / France) a été étendue et modernisée par trois fois (1992, 2001, 2009). Les capacités techniques dont elle dispose aujourd'hui lui permettent de couvrir l'ensemble des besoins des marchés européens actuels et futurs. Cette coopération était basée sur la complémentarité : Yanmar assurant dès le départ la responsabilité technique, tandis qu'Ammann s'occupait de la gestion et de la distribution.

La nouvelle orientation des deux co-producteurs n'a donc que des raisons purement logiques :

Ces dix dernières années, la stratégie d'Ammann s'est traduite par l'acquisition de sociétés afin de développer les activités liées à la route (en 2005, acquisition d'un constructeur tchèque de matériels lourds de compactage, en 2007, acquisition d'un constructeur italien de finisseurs).

De son côté, Yanmar a étendu son offre de mini-pelles vers des machines plus lourdes et est aujourd'hui en mesure de proposer une gamme complète et ultramoderne de mini-pelles de 0.5 tonnes à 10 tonnes pour le marché européen.

Les synergies commerciales ont progressivement perdu de leur importance dans la mesure où les deux lignes de produits se sont affirmées sur des marchés avec des besoins différents.

Les marchés ont aussi connu ces dernières années une évolution vers une clientèle de loueurs de matériels. C'est une activité qu'Ammann/Avesco n'exerce aujourd'hui qu'en Suisse avec sa filiale Cat Rent.

En conséquence, Ammann et Yanmar procéderont à la dissolution de la joint-venture actuelle cet été. Yanmar reprendra à son compte l'intégralité de la responsabilité de la production de mini-pelles à Saint-Dizier, et disposera d'un outil de production et de distribution pour d'autres produits de sa gamme.

Les deux partenaires restent toujours liés sur certains marchés après leur séparation : Ammann continuera à distribuer les produits Yanmar sur les marchés français, britanniques et russe tout en assurant le service après-vente.

Cette stratégie ouvre de plus à Ammann la capacité de commercialiser ses lignes de produits Enrobage, Finisseurs et Compactage soit par ses propres canaux de vente spécialisés soit par le biais d'un réseau de concessionnaires indépendants.

Ammann et Yanmar attachent une grande importance au maintien des liens amicaux tissés par le passé, afin que le développement des deux entreprises ainsi recentrées sur leur métier de base, se poursuive dans l'intérêt de l'ensemble de leurs clients et de leur personnel.

Yanmar entend développer son usine de Saint-Dizier.

Le 28 Juin 2010 Mr Johann Niklaus Schneider a officiellement transmis la responsabilité de la société à Mr Geert Jan Mantel lors d'une cérémonie en présence de tous les employés, des précédents directeurs généraux de Ammann-Yanmar et des personnalités officielles de la ville. La nouvelle société Yanmar Construction Equipment Europe S.A.S. est opérationnelle depuis le 1^{er} Septembre 2010.



Picture 1 = Yanmar Construction Equipment Europe S.A.S. factory

Picture 2 = Ceremony of June, 28th 2010: Mr Johann Niklaus Schneider-Ammann, Chairman and Delegate of the Ammann Group and previous Chairman of the Board of Ammann-Yanmar S.A.S.

Picture 3 = Ceremony of June, 28th 2010: Mr Geert Jan Mantel, President of Yanmar Europe BV, Member of the Board of Yanmar Co. Ltd and new Chairman of the Board of Yanmar Construction Equipment Europe S.A.S. + Mr Benoît Deboos, Managing Director of Yanmar Construction Equipment Europe S.A.S.

Picture 4 = Ceremony of June, 28th 2010: Attendees